www.ville-chartresdebretagne.fr

Le chartrain

vie municipale | en ville | interco | côté asso | culture | enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales juin/juillet 2021

La même 2CV, construite en 1984, était déjà l'emblème du Fleurissement chartrain de l'an 2000.

En attendant son installation au coeur de la ville...
La 2CV se refait une beauté dans les serres municipales parmi les jardinières, fleurs et autres arbustes.

sommaire

vie municipale
(P2) Conseil municipal du 25 mai
(P3) Et pour la planète ?
(P4) Les élections
(P5) Elles racontent "leur" Cap à Cité

en ville
(P6) Tous acteurs de notre ville
(P7) Faire ensemble
(P7) Collecte exceptionnelle
(P8) Le fleurissement 2021
(P9) Parcours d'un passionné
(P10) P.L.U.i.
(P11) Vie éco
(P14) Déconfinement, restons prudents !

culture
(P12) Pensez à votre rentrée artistique

enquête
(P14/16) Enquête sur...
Les besoins aux accès numériques

À lire aussi...
(P3) Edito
(P4) Expression des élus

La star de l'été 2021

au cœur de la ville

Habillée de plantes et de fleurs, la 2CV installée sur le rond-point du centre marque le thème du fleurissement cette année : "l'Art et la manière de recycler la matière" *(voir page 8)*... Un clin d'œil également à l'édition 2021 du Festival *J'agis pour ma planète* qui se déroulera du 16 au 26 septembre sur la commune. En attendant septembre, son forum et sa très attendue rentrée associative, nous vous souhaitons un très bel été.

conseil municipal
du 25 mai 2021

Les principales décisions

En septembre, l'EMS repart pour une 17e rentrée sportive.

Aménagement/Urbanisme

. Opération logements
Projet de logements porté par Nexity, au 52-54 rue de la Poterie. Le programme comprend un bâtiment collectif en R+2+Attique comportant 37 logements de typologie T2, T3 et T4 ainsi qu'une cellule d'activité de 207 m² et un sous-sol intégrant 42 stationnements.
Livraison prévue 3e trimestre 2023

. Projet de maison de Santé - rue de la Poterie
Présentation du détail du programme réalisé par le groupe Legendre pour la construction d'une maison médicale et de logements, au 13 rue de la Poterie, suivant les éléments ci-dessous :

. Maison Médicale : 3 dentistes / 3 médecins généralistes / 1 cabinet de psycho-somatothérapeute / 2 bureaux d'infirmières / 1 cabinet de sage-femme / 1 cabinet de psychologue / 2 ostéopathes / Espace laboratoire.

. 30 logements : T1 x 4 ; T2 x 9 ; T3 x 10 ; T4 x 5 et T5 x 2, entre 65 et 70 m² de SHAB en moyenne par appartement. 55 stationnements intérieurs et extérieurs.
Livraison prévue mi 2023.

Finances

. Participations 2021 aux Syndicats Intercommunaux
- Syndicat intercommunal de la Piscine de La Conterie
.....143 563 €
Participation complémentaire 2021 au Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterie, au titre du déficit 2020 lié à la crise sanitaire
.....100 046 €
- Syndicat pour la Restauration (voté en CM du 14 décembre 2020)
.....28 038,82 €
- Syndicat Musique et Danse J. Wiener
.....230 853 €

Sports

. Ecole multisports (E.M.S.)
Elle est destinée à des enfants de CP et de CE1 et permet la découverte de différentes disciplines sportives sur 2 années. Pour la saison 2021-2022, suite au contexte sanitaire la commission décide exceptionnellement de ne pas augmenter les tarifs annuels :
- Enfant chartrain..... 68 €
. Enfant non chartrain..... 92 €

Petite enfance

. Tintinabulle
À compter du 1er septembre 2021, modification du règlement de fonctionnement sans en modifier la capacité totale d'accueil : 17 places en garde continue et 8 places en garde occasionnelle.

Vie scolaire

. Ouverture de classes
A la rentrée scolaire de septembre 2021, il est prévu l'ouverture définitive d'une 13e classe à l'école élémentaire de l'Auditoire.
A ce jour, à l'école maternelle Brocéliande, il s'agit d'une ouverture conditionnelle pour une 8e classe. Si celle-ci est confirmée, la création d'un poste contractuel d'ATSEM devra être envisagée.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

Viographie / Dénomination de nouvelles voies

- L'impasse entre la rue de Fénidan, l'allée de Rabel et le square Newcastle-West est baptisée : **"impasse Marie Le Gac-Salonne"** (1878-1974), journaliste et militante féministe bretonne.
- L'impasse située entre la rue du Vieux Bourg et le chemin des Longues Hayes est nommée **"Chemin du chat qui danse"**.
- L'impasse entre la rue de Fénidan et la rue de la Duchesse Anne est nommée **"impasse Jeanne de Belleville"** (1300/1359), femme corsaire.
- Création d'un vivier de noms permettant la dénomination des voies au gré de l'avancement des opérations au cœur de la phase 3 de la ZAC des Portes de la Seiche : **"rue du Semnon, rue du Couesnon, rue du Blavet, rue de l'Oust, rue du Guindy, rue de la Flûme"**.

Marie Le Gac-Salonne

état-civil

Naissances

- 1er mai
Eva Touyarou
27, avenue de la Chapelle

- 2 mai
Noah et Léo Cormier
14, allée de Fréhel

- 7 mai
Lowen Bangoura
6, avenue de Brocéliande

Rappel : les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à une publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches. "Les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci."
Le document d'autorisation à remplir est transmis aux futurs époux avec le dossier administratif de mariage. Les Chartrains peuvent se procurer à l'accueil de la Mairie les documents nécessaires pour faire part des naissances et des décès dans le journal Le Chartrain.

Agenda

- Dimanches 20 et 27 juin
Elections départementales et régionales
De 8h à 18h (voir page 4)
A la Halle de La Conterie

- Lundi 5 juillet à 18h30
Conseil Municipal
En Mairie,
salle du Conseil municipal.

Juin-Juillet 2021 - N°21.4
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

CHARTRES DE BRETAGNE

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Patrick Geffroy
- Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
- Maquette : Fabienne Faujour - Dépôt légal : à parution - Reproduction totale ou partielle interdite.

Villes et Villages Fleuris

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Le Chartrain de septembre sera distribué à compter du 30 août 2021.

Et pour la planète ?

Montrez-nous ce que vous faites !

Chaque jour, par de petites actions, vous limitez votre impact environnemental ? Parce que nous sommes tous concernés et que l'implication de chacun est essentielle, venez partager votre expérience, les étapes de réalisation, les techniques...

A la maison, vous fabriquez vous-même vos cosmétiques ou vos produits ménagers ? Vous vous chauffez au bois ou grace à un autre système renouvelable ? Vous avez des panneaux solaires ? Vous avez fabriqué un capteur d'air ? Au jardin ou sur le balcon à travers le compostage, le paillage, la récupération d'eau, les mangeoires ou encore des poules, certaines actions pourraient servir d'exemples concrets à d'autres Chartrains.

Votre initiative pourrait être valorisée à l'occasion du festival J'agis pour ma planète, dont le thème est "*consommation durable et seconde vie*" sous forme d'échanges avec d'autres habitants ou bien dans les publications de la ville. Actuellement, Alexandre Louis, en service civique à la ville de Chartres de Bretagne, en charge des actions de développement durable réalise une collecte de toutes ces actions ; n'hésitez pas à prendre contact avec lui.

Avec des bénévoles engagés, Alexandre viendra à votre rencontre sur le marché, à la Médiathèque... Les dates vous seront communiquées sur le Chartres Hebdo et la page Facebook de la ville.

Contact : alexandre.louis@ville-chartresdebretagne.fr ou par téléphone à l'accueil du Pôle Sud au 02 99 77 13 25

Comme Alexandre Louis, en service civique à la Ville, partagez vos actions du quotidien en faveur du développement durable.

ÉDITO — Déchèterie : fermeture par Rennes Métropole ! Réouverture communale

Le 14 avril, le Vice-Président en charge des Déchets nous a informés par lettre de la fermeture de la déchèterie au 31 juillet 2021. Finalement, ce sera le 30 septembre, de telle sorte que nous préparions notre réouverture communale.

Après les navrantes passes d'armes de 2015 pour préserver notre déchèterie, nous en revenons ainsi à la situation de l'époque. C'est-à-dire : 6 ans en arrière !... Ce fut une mobilisation sans précédent des Chartrains au moyen d'une pétition comprenant plus de 2 000 signatures et l'organisation de réunions publiques fort tendues.

Conçue en 1994 sous la municipalité de mon prédécesseur Antoine Chatel et réalisée au début de mon premier mandat, la déchèterie a ouvert ses portes fin 1995. Elle fut exploitée jusqu'au 31 décembre 1999 par les services techniques. Nous étions exemplaires, ainsi qu'avec le compostage des végétaux. Depuis des années, **nous dénonçons une politique qui ne respecte pas les lieux de collecte adaptés à l'accueil de proximité pour un tri sélectif optimisé.** De son côté, la Métropole réalise des investissements plus onéreux, de grande dimension et qui de fait s'éloignent des populations. Leur accessibilité génère des déplacements automobiles supplémentaires (l'inutile bilan carbone !) et expose les usagers aux risques de la circulation routière avec des chargements bien trop souvent précaires dans les véhicules et/ou des remorques légères.

Le choix centralisateur métropolitain ne répond même plus aux objectifs d'optimisation du recyclage ! En effet, il est constaté un plafonnement du taux de recyclage dans la Métropole, ceci même de l'aveu du Vice-Président. Plutôt que de faire une pause destinée à mieux analyser les différents usages des déchèteries selon leur taille et leur localisation, on renforce un plan de collecte inapproprié et donc obsolète (dépassé), face aux enjeux d'accroitre les taux de recyclage et de réduire les quantités incinérées. L'apport volontaire en déchèterie : c'est également la réduction de toutes ces pollutions qui dégradent notre environnement avec entre autres l'accroissement des dépôts sauvages.

Lorsque la direction de la Métropole considère que la fréquence des déplacements pour des apports en déchèterie ne doit être que de deux passages annuels, nous sommes persuadés qu'il n'y aura strictement aucun résultat positif sur les taux de récupération et par conséquent de recyclage. Avec des déchèteries plus éloignées, la traduction est immédiate : les habitants utilisent alors les bacs à déchets ménagers pour évacuer ce qui aurait dû faire l'objet d'un recyclage autrement plus vertueux, grâce à un dépôt volontaire et citoyen en déchèterie.

L'écologie : c'est du réalisme ; certainement pas une illusion ou une chimère. Notre seul objectif, ce doit-être d'avancer vers plus de respect de tous ces espaces de vie que nous laisserons à nos enfants.

Tous ces gens qui souscrivent à de telles pratiques arbitraires en fermant une déchèterie de proximité ont perdu ma confiance. Il est urgent de passer du discours racoleur à de réelles pratiques vertueuses ! J'en tire aujourd'hui les conséquences avec vous tous les Chartrains qui se sont battus obstinément pour garder notre déchèterie communale, devenue un certain 1er jour de 2000 métropolitaine... et qui, de fait, redevient communale, forte d'un beau projet de recyclerie avec une ressourcerie dédiée à la seconde vie des produits et appareils qui peuvent l'être.

Je ne laisserai jamais détruire ce que nous avons construit ensemble avec les municipalités que j'ai eu l'honneur de présider durant ces 26 dernières années. L'ouverture de la recyclerie/ressourcerie aura lieu dès cet automne. Elle s'inscrira dans nos objectifs concrets de développement durable avec la valorisation des matières triées, et grâce à un beau projet d'accompagnement de personnes en insertion.

De même, il ne faudrait pas que les tensions se poursuivent avec le Département (SDIS) pour garder la caserne des pompiers volontaires et citoyens à Chartres de Bretagne ; un bâtiment financé par la Commune.

Philippe Bonnin, Maire
Conseiller Départemental

Les élections

À la Halle de La Conterie

Elles se tiendront les 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h à la Halle de la Conterie pour tous les électeurs chartrains (bureaux 1 à 6). Un protocole sanitaire va être adopté sur place pour garantir la sécurité dans les bureaux de vote.

■ Pour voter par procuration, les procédures seront simplifiées en raison de l'épidémie de Covid-19. Chaque électeur peut établir sa procuration en ligne sur **maprocuration.gouv.fr**, avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité ; il est préférable de réaliser ces démarches au moins 4 jours avant le scrutin afin de garantir l'enregistrement de la procuration. Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France).

■ A noter... Les personnes inscrites récemment sur les listes électorales recevront leur carte électorale au plus tard 4 jours avant le vote. Un jeune de nationalité française qui atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 19 juin 2021, est inscrit d'office sur les listes électorales de la commune, à condition qu'il ait accompli les démarches de recensement à 16 ans.

+ d'infos sur le site service-public.fr.

Expression des élus

La solidarité intercommunale de proximité mise à mal

La commune est la plus vieille institution territoriale de la République. Fondée le 14 décembre 1789, elle a traversé toutes les grandes périodes de l'Histoire de France ; des plus difficiles aux plus heureuses. Elle a montré sa capacité à s'adapter et assumer nombre de responsabilités. C'est le premier échelon où se construisent les liens entre toutes les générations.

Pour autant, nos communes n'ont jamais été des modèles figés. Leurs élus de toutes sensibilités ont toujours affirmé cette volonté de s'organiser afin de mieux répondre aux besoins des habitants, ceci dans le contexte des évolutions de la société. Pour exercer leurs missions, chaque fois que nécessaire, elles se sont regroupées avec l'objectif de réaliser ensemble des projets plus pertinents à l'échelle extra-communale.

Après-guerre, il y eu les rapprochements pour acheminer l'électricité et l'eau potable dans toutes les communes. À partir des années 70, sont apparus les syndicats destinés au transport collectif ainsi qu'au traitement des déchets. Enfin, depuis les lois de décentralisation Mitterrand-Deferre et Joxe de 1983 et 1992, de nouvelles coopérations entre communes ont permis de mieux assurer l'attractivité économique pour l'emploi dans les territoires.

En ce qui nous concerne, durant les années 1990 et suivantes, notre municipalité a contribué au développement de la coopération intercommunale. Qu'il s'agisse de la modernisation de l'assainissement dont nous sommes les initiateurs avec une nouvelle station d'épuration à Saint-Erblon ou encore de la reconstruction de l'usine d'eau potable à Bruz. Celle-ci exploite la nappe phréatique chartraine. Nous avons toujours su répondre aux enjeux de développement des communes proches ; toujours dans le respect de chacune.

Nous sommes également à l'origine de la création de 3 syndicats toujours en activité : la piscine de La Conterie (12 communes, 70 000 habitants), la restauration scolaire (une cuisine centrale pour 4 communes, 250 000 repas/an), l'école de musique et de danse Jean Wiener (3 communes, 800 élèves). Nous pouvons être fiers du travail accompli et dont certains voudraient maintenant s'approprier la paternité !... Ce sont ces syndicats que les gouvernements Valls-Hollande ont voulu remettre en cause au moyen des lois MAPTAM[1]. En effet, nos syndicats sont confrontés à ces organisations intégratrices que sont devenues les métropoles. Ces modèles bureaucratiques à l'extrême, générateurs de surcoûts, gèrent d'abord leurs propres intérêts et ne laissent que peu de flexibilité au fonctionnement des services de proximité. Nous voulons des services qui respectent la spécificité de chaque territoire et des populations qui y vivent. En réalité, derrière ces modèles métropolitains, c'est la remise en cause des communes qui se prépare.

Depuis un an, l'exercice des missions du service public est à la peine du fait de la crise sanitaire. Nous n'en mesurons pas encore toutes les conséquences économiques et sociales. Très vite le Gouvernement nous a expliqué qu'il faudra vivre autrement et réfléchir au "monde d'après". L'heure est arrivée pour que nous traduisions tout ceci dans le concret. De nouveau, les communes seront en première ligne pour apporter tout le soutien nécessaire aux populations les plus fragiles.

1. Lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles. Janvier 2014.

Infos +

Cérémonie du 8 mai

En effectif restreint, sans cortège et dans le strict respect des mesures barrières, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue devant le monument aux morts. En fin de cérémonie, à côté des traditionnels bouquets honorant les soldats morts pour la France, des fleurs ont été déposées en hommage aux policiers et gendarmes morts cette année en service.

Elles racontent "leur" cap à cité

Témoignages

En 2015, Laura et Leïla avaient 10 ans. A l'aube de la grande aventure du collège, elles ont eu envie de tenter l'expérience Cap à Cité, embarquement jeune citoyen (*voir ci-dessous)*. Dans leur 17e année, alors que d'autres engagements les attendent, elles souhaitent témoigner de ces années de découvertes, d'échanges et inviter des Chartrains plus jeunes à s'embarquer à leur tour.

Laura et Leïla, à 10 ans et à 17 ans... Toujours citoyennes engagées.

"*J'ai toujours aimé les défis, les projets de groupe, m'amuser, rencontrer de nouvelles personnes... Le programme de Cap à Cité m'a tout de suite plu ! Mais en ce 31 janvier 2015, du haut de mes 10 ans, dans cette grande salle du Conseil municipal, face à M. Le Maire, je vous avoue que j'étais assez intimidée devant mon micro"*, souligne Leïla.

Une visite de la mairie, du site de Lormandière et un déjeuner convivial avec les animateurs, les élus et les parents, ont permis de briser la glace. "*Au terme de 18 mois intenses, nous avons évidemment souhaité poursuivre l'aventure"*, complète Laura.

Ainsi en 7 ans (3 mandats dont le dernier allongé en raison de la Covid), les deux Chartraines ont vécu de multiples et riches expériences : "*Collectivement, nous avons mené des projets autour de la lutte contre le tabac, les clichés du sexisme, organisé des collectes de jouets pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale et de matériel pour la SPA, distribué des masques aux habitants...*

Cap a Cité m'a permis de mieux comprendre les difficultés rencontrées pour mettre en place des projets (techniques, financières...). Toutes ces actions concrètes nous aident à mûrir, à travailler ensemble même si on a des désaccords, à respecter l'avis de chacun... à devenir des citoyens actifs !" ajoute Laura.

Durant ces années d'engagement, Laura et Leïla ont assisté au Conseil Municipal, aux cérémonies commémoratives à Chartres, à une séance de l'Assemblée Nationale à Paris, à un procès à la cité judiciaire de Rennes...

"*C'est une chance pour nous de mieux connaître les institutions publiques. Cap à Cité nous a permis de nous sentir utiles, d'apporter, à notre manière notre petite pierre au mieux "vivre ensemble" dans notre commune*", conclut Leïla.

Où sont passées les petites filles intimidées en salle du Conseil municipal ? Leïla et Laura ont gagné en maturité ; c'est avec aisance et détermination qu'elles abordent aujourd'hui leur vie d'adulte... Cap à Cité y aura certainement contribué !

Infos...

Une nouvelle aventure Cap à Cité débutera en janvier 2022. D'octobre à décembre 2021, les animateurs iront à la rencontre des jeunes de CM2 et du collège pour présenter le dispositif.

Contacts : en Mairie Lydie Corbin 02 99 77 41 09 ou au centre d'animation l'Igloo Carole Emile ou Manuella Gallenne au 02 99 41 37 62.

Cap à cité... c'est quoi ?

Dans le cadre du Projet Educatif Local, Cap à Cité a été initié par la municipalité en 2013. Dans un esprit de tolérance et dans le respect des valeurs de la République, Cap à Cité a pour objectifs de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, d'encourager les initiatives, de favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité dans l'intérêt de tous. Accompagnés par des élus et des animateurs de la ville, des jeunes entre 10 et 14 ans (du CM2 à la 3e) s'investissent pendant 18 mois renouvelables dans des projets locaux. Des visites et des rencontres sont régulièrement organisées.

Tous acteurs de notre ville

Quel centre-ville à l'horizon 2035 ?

L'étude urbaine débutée en juin dernier avec le soutien du bureau d'études "Atelier du Canal" a pour objectifs d'imaginer pour les 15/20 prochaines années les aménagements qui permettront l'accueil de commerces, d'habitants, d'équipements et de services, de privilégier la nature en ville, de faciliter les déplacements doux et automobiles et d'aménager des espaces de convivialité.

Le périmètre de cette étude s'étend du rond-point de la Poterie à celui de l'Europe, en passant par le centre-ville. Les architectes-urbanistes ont ainsi piloté les différentes phases de l'étude en menant un travail de concertation avec les habitants, les commerçants et les élus. Après une balade urbaine d'observation en juillet 2020, un atelier "créativité" a permis de nourrir le travail de l'Atelier du Canal. Ainsi, à partir des réflexions et suggestions des Chartrains et des commerçants, les professionnels de l'Atelier du Canal ont établi un schéma directeur qui conjugue attentes des habitants, contraintes environnementales et réglementaires.

En avril dernier, une réunion de restitution en visio-conférence a rassemblé les Chartrains investis dans la réflexion.

Fin mai, les commerçants ont été invités à une présentation portant davantage sur l'espace commercial. Ce projet privé ne sera pas piloté par la commune, il s'inscrira néanmoins dans les orientations de l'étude urbaine.

En juin, une exposition de panneaux sur l'Esplanade des Droits de l'Homme, présentera le fruit des réflexions ainsi que les orientations de l'étude urbaine.

en +

Pour émettre des avis ou obtenir des infos, contactez le service Aménagement Urbanisme au 02 99 77 13 30 ou via mail à : etude.urbaine@ville-chartresdebretagne.fr.

et aussi +

Des élus se tiendront à votre **les samedis 19 et 26 juin de 10h à 12h en mairie.**

Plan de synthèse

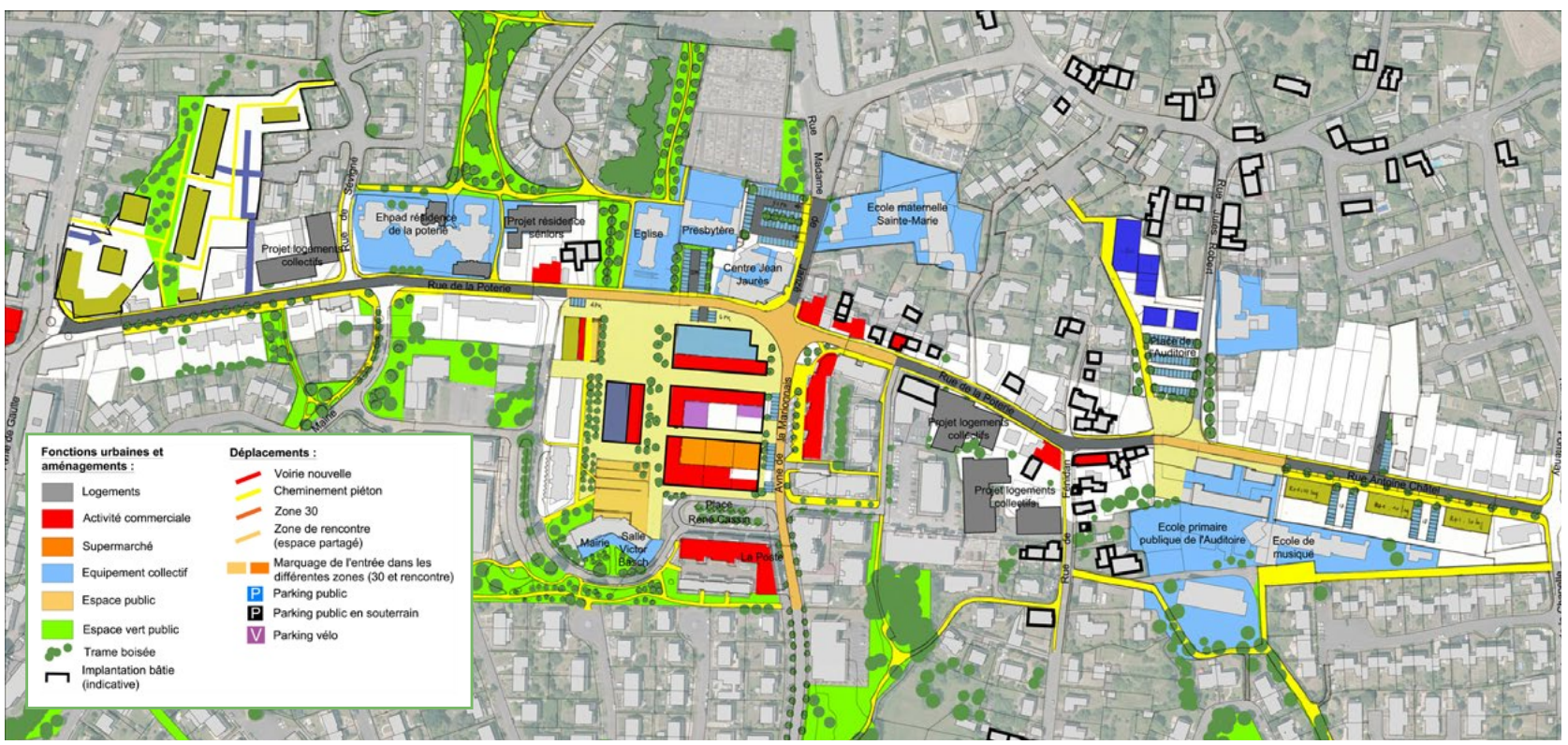

Faire ensemble !!

A l'Espace citoyen

en savoir +
espacecitoyencdb.blogspot.com

"Répare ton vélo !"

L'Espace citoyen, en collaboration avec les services de la ville propose un moment convivial autour de petits ateliers de réparation de son vélo. Roue, freins, chaîne... Venez avec votre matériel et on vous montre !

Samedi 12 juin, de 10h à 13h, place de la Mairie. Jauge limitée à 10 personnes.

1 000 sacs en tissu pour la pêche à la ligne

Limiter la production des déchets et rendre leur fête plus éco-responsable, c'est le parti pris de l'Amicale des Parents d'Élèves des écoles publiques et de l'école Sainte-Marie. Aussi, en collaboration avec l'Espace citoyen, elles ont distribué des kits de fabrication de sacs en tissu pour les jeux de pêche à la ligne. Le tissu distribué provient du surplus qui n'est plus adapté pour la fabrication des masques. C'est une démarche de réutilisation, de recyclage. Cette année, la fête des écoles publiques ne pourra pas avoir lieu ; celle de l'Ecole Sainte-Marie est maintenue. Néanmoins, le projet continue pour réaliser d'autres sacs utilisables l'année prochaine, ou pour d'autres activités.

Collecte exceptionnelle de la solidarité alimentaire

La crise sanitaire a impacté de nombreuses nouvelles familles chartraines qui peuvent prétendre à l'aide alimentaire via le C.C.A.S. D'une quinzaine de familles en 2020, on compte le double de bénéficiaires en mai 2021.

Afin de réapprovisionner le stock de l'épicerie sociale devenu insuffisant pour assurer la solidarité alimentaire, une collecte exceptionnelle est organisée le **vendredi 18 juin de 9h à 18h30 dans les magasins Carrefour et Netto de la commune.**

Vous serez invités à déposer des produits. Merci à tous pour vos dons, notamment de produits suivants :

- Chocolat en poudre, thé, confiture, compote
- Farine, sucre en poudre,
- Conserves de poisson (thon, sardines, saumon...), cassoulet, légumes, fruits au sirop...
- Produit d'entretien, lessive (linge et vaisselle)
- Produit d'hygiène, protections, boîtes de masques...

Appel aux bénévoles

Afin de faire de cette collecte une réussite, le C.C.A.S. recherche des bénévoles afin d'assurer des créneaux de 2h d'accueil dans les supermarchés chartrains ou de répartir les denrées dans le local de la Solidarité alimentaire. Si vous souhaitez participer à cet élan solidaire, contactez le C.C.A.S. au 02 99 77 63 53.

infos +

Forum des associations

Au gré des années, le Forum des Associations est devenu un moment incontournable de la rentrée chartraine, cette année il évolue et aura lieu le

samedi 4 sept. de 10h à 17h, à l'ensemble sportif Rémy Berranger.

Après une année perturbée, nous espérons l'année 2021-2022 riche d'activités et d'événements associatifs sur la commune. Le choix de l'**ensemble sportif** a été retenu afin de permettre aux associations qui le souhaitent de proposer des animations en extérieur, suivant les conditions climatiques et les protocoles sanitaires à cette date.

Guide municipal

Chaque année, fin août, le guide municipal distribué en amont du Forum des Associations permet de connaître les informations actualisées sur la vie chartraine. Cette année si particulière a bouleversé les "fins de saison" des associations et la tenue d'assemblées générales. Afin de proposer des informations "à jour" sur la vie municipale, économique, sociale et associative, il a été décidé de décaler le guide en fin d'année. Bien entendu, comme pendant toute la durée de la crise sanitaire, le service communication est mobilisé. Les autres supports de la ville (Chartrain, Chartres Hebdo, site internet et page Facebook) ne manqueront utes les initiatives locales.

+ d'infos auprès du service communication : Fabienne Faujour (02 99 77 41 06) ou Gwenola Ory-de Certaines (02 99 77 41 05) ou communication@ville-chartresdebretagne.fr

Le fleurissement 2021

Se réinventer, faire ensemble

Cette année, on recycle ! Mais toujours avec talent !

Depuis 2002 un thème commun fédère les acteurs de la commune autour des préparatifs du fleurissement : les enfants des écoles, les tout-petits et les assistantes maternelles, les résidents de la Poterie, les habitants des quartiers, les jeunes de l'Igloo, le Pôle Enfance Elisabeth Zucman (ex Handas), les associations chartraines et les services communaux. Cette année, chaque groupe volontaire s'est approprié le thème 2021 : *L'art et la manière de recycler la matière* et a imaginé un projet réalisé en étroite collaboration avec les agents des services techniques.

Sur l'esplanade des Droits de l'Homme, le massif citoyen a été imaginé par une poignée de Chartrains et réalisé par des habitants, les enfants des accueils de Loisirs dans le cadre de l'Astrolab' et les jeunes de l'Igloo. L'objectif était de co-construire un espace de déambulation par des objets détournés, meubles en palette recyclée, bibliothèque végétale, table réalisée à partir d'un touret de câble, récupération d'eau de pluie, plantes aromatiques, fleurs...

Depuis 1998, chaque été, le rond-point du Centre a accueilli une œuvre monumentale différente : gramophone, éléphant, grenouille, fée et sorcière... Cette année, c'est une 2CV produite en 1984 qui y trônera. Emblème de la marque Citroën chère à notre commune, cette "Deudeuche" avait été récupérée par la ville en 1999 et exposée une première fois habillée de fleurs il y a 21 ans, en 2000 pour le passage au nouveau millénaire : "*Toute l'équipe technique de la ville retravaille sur cette voiture depuis quelques mois. Pour marquer le recyclage, des boîtes de conserve ont remplacé les feux avant, une chute de bâche de bassin en guise de capote, du bois a remplacé le coffre et le capot avant... Ça et là, d'autres éléments de ferronnerie finalisent la customisation de la 2CV. L'ensemble est habillé de mosaïculture... et sera illuminé la nuit grace à des capteurs solaires installés sur le toit. C'est un beau travail collectif que nous sommes fiers de présenter aux Chartrains !*" souligne Arnaud Samson, futur responsable des serres municipales et coordinateur du fleurissement de la ville.

Si la situation sanitaire interdit encore les rassemblements pour fêter ensemble cette édition 2021, tous les Chartrains sont invités à découvrir très bientôt et durant tout l'été ces réalisations aux quatre coins de la ville.

■ *Après le travail de leurs collègues du centre technique, Arnaud et Alexandre finalisent la transformation de la 2CV en véritable oeuvre végétale.*

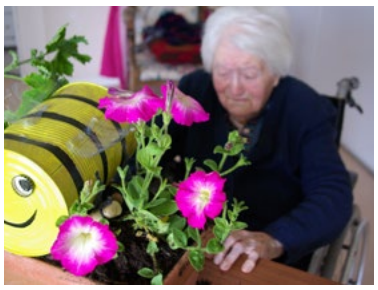

■ *Préparatifs du fleurissement à la résidence de la Poterie*

Le fleurissement en chiffres (2020)

■ 13 jardiniers ■ Productions : 32 000 plants de bisannuelles complétés par 25 000 plants d'annuelles ■ 12 000 plantes vivaces ■ 21 suspensions ■ 78 jardinières et bacs ■ 36 massifs de fleurs sur l'ensemble de la ville ■ 1 100 m² de surface de serres et de tunnels ■ Palette végétale : 550 espèces et variétés cultivées.

On vous dévoile quelques projets

■ un mur végétal composé d'éléments recyclés par l'école de l'Auditoire ■ des bottes d'enfants-jardinières par Tintinabulle ■ une déambulation dans un décor d'objets recyclés et mis en scène dans des cagettes par l'école Sainte-Marie ■ la création d'abeilles et de chats avec du matériel de récupération par les résidents de l'Ehpad et du Foyer de vie de la Poterie ■ La végétalisation de l'ancre, symbole de la fédération, par une plante grimpante, mais aussi des demi-ballons en guise de jardinières par les bénévoles de l'Espérance.

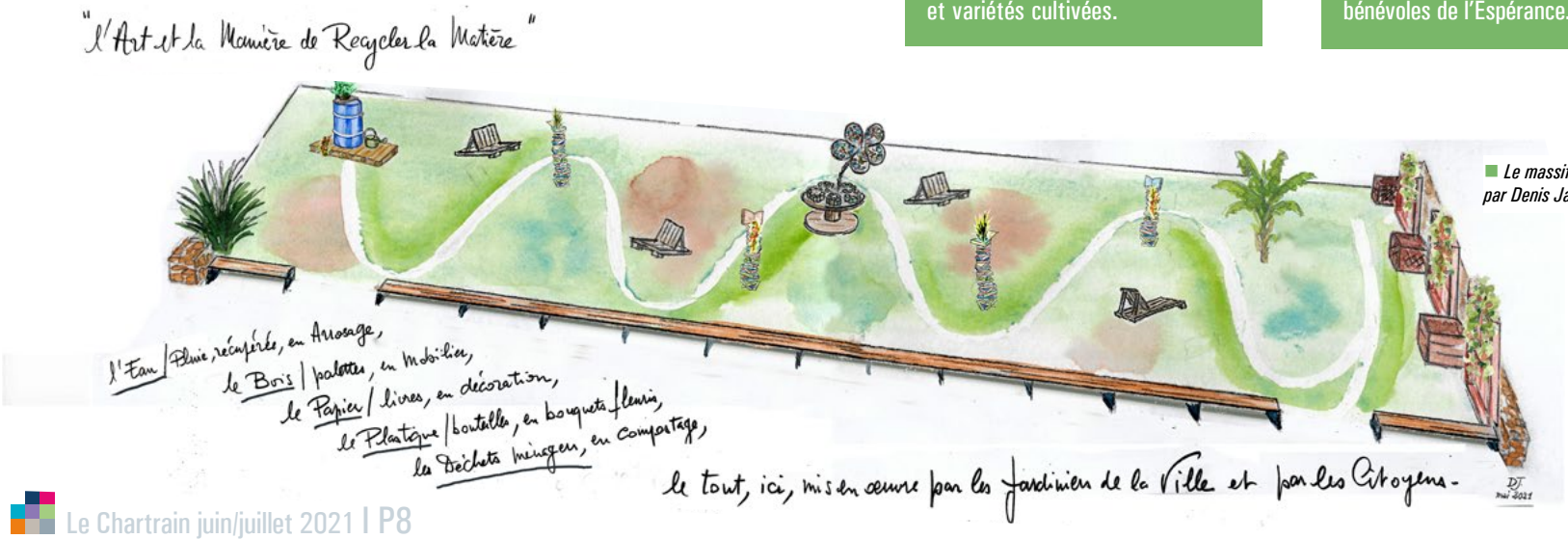

■ *Le massif citoyen "croqué" par Denis James.*

Parcours d'un passionné

Qui a su nous conter fleurette

Après 40 années aux serres municipales, Jean-Claude Blot, infatigable "docteur-ès-plantes" de la ville de Chartres de Bretagne, pédagogue hors pair, conteur passionné d'histoires de fleurs, va remiser ses outils de jardinier et prendra sa retraite au début de l'été. A l'heure de passer le relais, il évoque avec nous ces années de fleurissement partagé.

Comme des centaines de Chartrains chaque année, avez-vous déjà eu la chance de découvrir ou redécouvrir les serres municipales ? Le saint des saints de la création horticole a permis à la ville de Chartres de Bretagne de conquérir sa 4e fleur au palmarès des villes et villages fleuris et surtout de la conserver depuis 2004. Ce fut le repaire de Jean-Claude Blot pendant 40 ans. Les jardiniers municipaux y donnent vie chaque année à environ 60 000 annuelles, bisannuelles, vivaces, qui iront composer les massifs qui font la fierté de notre ville.

Jean-Claude passe le flambeau à Arnaud Samson.

"*Je suis Chartrain depuis l'enfance. Destiné à une carrière de commercial, c'est un peu par hasard que j'ai débuté aux services techniques le 1er avril 1981, j'avais 20 ans*". Complètement novice, il est pris en charge par son chef d'équipe de l'époque : Armel Thomas qui l'initie au métier de jardinier. "*J'ai appris en observant, en expérimentant et mon métier est devenu rapidement une passion. J'ai découvert la palette végétale, les techniques, le respect du cycle de la nature. En accord avec les équipes municipales successives, la volonté a toujours été de valoriser le patrimoine naturel et végétal dans un souci environnemental. Ainsi, nous avons travaillé davantage sur la pleine terre que sur le hors sol, avec des plantes complémentaires et adaptées à nos régions, moins gourmandes en eau, plus de paillage. Tout est produit par bouturage. C'est vrai que cela représente un énorme boulot mais ces choix donnent une valeur ajoutée au fleurissement de notre commune*". D'une dizaine de variétés de plantes dans les années 90, la palette s'est élargie et le centre de production des serres s'est agrandi ; aujourd'hui il est autonome en eau et en énergie (bassin de rétention et chaudière à bois).

Les visites des serres permettent chaque année à des centaines d'enfants et d'adultes de découvrir l'envers du décor, les variétés, de voir, de sentir, de comprendre et de devenir des acteurs du fleurissement de la ville : "*C'est un éveil, une sensibilisation au respect de notre environnement ; en tant que jardinier, nous devons être des passeurs, des guides, c'est notre rôle. Quand je retrouve des jeunes de 17 ans dans le cadre de l'opération "Argent de Poche" qui se remémorent leur visite aux serres pendant leur année de moyenne section de maternelle... ça ne me rajeunit pas !*"

Créer du lien...

Si les compétences techniques de Jean-Claude Blot sont indéniables, c'est son rôle fédérateur dans le fleurissement de la ville qui est remarqué et salué à l'unanimité. L'imagination de Jean-Claude et parfois son audace sont à l'origine de réalisations en mosaïculture qui ont marqué les esprits : un joueur de foot en 1998 à l'occasion de la Coupe du Monde ; la 2CV en 2000. Ça a été le début de la grande aventure du fleurissement de la ville : "*En 2002, nous avons commencé à travailler avec des artistes/plasticiens qui, au-delà de l'œuvre sur la fontainerie place de la Mairie, travaillaient en étroite collaboration avec les écoles.*

La fleur a toujours eu une place de choix dans notre commune. Accompagné par les élus, j'ai voulu contribuer à faire du fleurissement un évènement partagé et co-construit par un maximum d'habitants". Cette année encore, malgré la pandémie, les associations, les résidents de l'Ehpad, les habitants des quartiers, les structures petite-enfance, les écoles se sont appropriés le thème 2021 avec ardeur et s'appuient sur les compétences des agents techniques de la ville pour leurs réalisations.

Après avoir formé nombre de jardiniers chartrains, Jean-Claude passe définitivement le relais à une nouvelle équipe dont Arnaud Samson sera le chef d'orchestre.

Cette année, pour la première fois depuis 40 ans, Jean-Claude saura apprécier de son jardin et non plus comme cheville ouvrière...

De Handas, aux écoles en passant par des stagiaires écoles, des Chartrains... Jean-Claude a toujours su transmettre sa passion.

Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Première modification

Le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal est un document vivant. Il doit être adapté pour rester en adéquation avec la mise en œuvre des projets urbains portés par les communes et se conformer aux évolutions réglementaires nécessaires à la réalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Afin notamment de permettre l'avancement de certains projets, une 1ère modification générale du PLUi est prévue.

© C. Simonato

Par décision n°B21.110 du 1er avril 2021, Rennes Métropole a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public pour le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elle aura lieu du 5 mai au 15 octobre 2021 inclus.

Le dossier de concertation comportant des éléments de compréhension sur les objectifs des modifications envisagées dans le cadre de cette procédure est mis à disposition du public :

- sur le site du registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2430
- sur support papier à l'accueil du service aménagement/urbanisme de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Le public peut déposer ses contributions via :

- le site du registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2430,
- mail, à concertation.m1plui@rennesmetropole.fr,
- courrier à madame la Présidente, Hôtel de Rennes Métropole, 4 av. H.i Fréville 35000 Rennes, en précisant en objet "Concertation préalable de la modification n°1 du PLUi",
- dans le registre de la concertation disponible au Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole.

A l'issue de cette phase, le bilan de concertation sera présenté au conseil métropolitain fin 2021. Le projet de dossier sera ensuite transmis pour avis aux personnes publiques associées et consultées, avant d'être soumis à enquête publique en 2022.

+ d'infos sur metropole.rennes.fr/consulter-les-documents-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui

Sensibilisation à la sécurité routière

Angle mort, passage piéton, circulation à vélo, bus scolaire... les enfants de CM2 de l'école de l'Auditoire ont été sensibilisés à la sécurité routière grâce à l'intervention pédagogique d'Aurélien Savel, policier municipal à Chartres de Bretagne.

collecte de déchets encombrants & dangereux

. Encombrants acceptés : mobilier, literie, vélos, portes, fenêtres, gros électroménager.

. Déchets dangereux acceptés (jusqu'à 13h) : piles, batteries, peintures, solvants, produits de jardin, acides, produits d'entretien, tubes néons, radiographies, huiles de vidange, de friture, bombes aérosols pleines.

Samedi 12 juin, de 9h à 17h,
Parking du Pôle Sud
Organisée par Rennes Métropole
. À noter : les déchets dangereux sont collectés par un fourgon adapté.

infos +

Des aides pour passer ton BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, à partir de 17 ans, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs). Passer le BAFA, c'est donc l'opportunité de nouvelles expériences et l'occasion de développer ses compétences. La Caisse d'allocations familiales propose des coups de pouce financiers. Le montant de l'aide peut aller jusqu'à 90% des frais pour chacune des deux sessions théoriques.

+ d'infos sur www.caf.fr

La gendarmerie recrute

En 2021, plus de 10 000 postes sont proposés : plusieurs recrutements possibles, de 17 à 40 ans. Sans conditions de diplôme jusqu'à bac+5. Venez nous rencontrer au Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie / 85, bd Clémenceau / 35 200 Rennes.

+ d'infos sur www.lagendarmerierecrute.fr ou via mail : cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr. Tél. 02 99 32 52 90

Like a star

Les équipes STAR vous rencontrent, vous conseillent et vous offrent la possibilité de créer, charger et recharger votre carte KorriGo **le jeudi 10 Juin, en parallèle du marché, de 9h30 à 12h30 et le samedi 21 août, de 9h à 13h, sur l'Esplanade des droits de l'Homme.** Il sera également possible d'échanger les anciens tickets papiers et de recharger les abonnements en prévision de la rentrée !

vie éco

Les Essentielles... Une belle aventure créative

Au 43 rue de la Poterie, entre la boulangerie et la pharmacie, une nouvelle enseigne a ouvert ses portes le 19 mai dernier. Elle rassemble "Les Essentielles" de la déco, des bijoux, des vêtements enfants, de la céramique, de la cosmétique, de la maroquinerie...

Hélène Vaughant, à l'initiative de cette nouvelle boutique de créateurs.

Et voilà, Chartres a dorénavant SA boutique d'artisans créateurs ! Des couleurs, des matières, des parfums, des textures, des formes et même des cartes à poèmes... à l'heure du déconfinement, le contact direct avec ces créations originales et leurs auteurs prend un sens particulier.

Hélène Vanghent, créatrice de vêtements pour enfants sous la marque *La Cosquinelle* et chartraine de cœur a imaginé puis monté de A à Z le projet d'une boutique de créateurs : "*Avec une amie, Camille Mousson, de "Deux Trucs et Trois Machins" (bijoux en origami) nous avons créé l'Association Les Essentielles, qui a pour but de promouvoir les créateurs locaux. La localisation de la boutique me tenait particulièrement à cœur et je suis heureuse de proposer cette nouvelle vitrine aux Chartrains. Nous nous relayons à 7 pour assurer les permanences de la boutique et 14 créateurs y présentent leurs savoir-faire".* Ne perdez pas une minute ! Venez découvrir cette jolie boutique pour flâner, vous faire plaisir, offrir un cadeau...

Les Essentielles / Boutique de Créateurs
43 rue de La Poterie. Ouverte du mercredi au samedi de 10h à 19h.
Tél. 06 28 04 21 21. www.facebook.com/lesessentielles.creations

Little Chatô : couturière et créatrice

Si Charline Thomas, couturière, a décidé de créer sa micro-entreprise baptisée "Little Chatô" il y a quelques mois à Chartres, c'est parce que son imagination fourmille de projets et qu'elle souhaite partager cette passion.

Charline Thomas dans son atelier.

Autour de sa machine à coudre, l'atelier de Charline foisonne d'épingles, de tissus colorés, de bobines, de boutons et de rubans... "*Je suis aide-soignante de formation mais j'ai toujours fait de la couture par plaisir. Je réalisais des accessoires pour enfants et adultes. De plus en plus passionnée, je me suis rapidement dirigée vers la fabrication de vêtements pour relever de nouveaux défis*". Ainsi à partir de 2019, Charline se lance dans des formations successives pour devenir couturière professionnelle.

Aujourd'hui, sur demande, elle imagine, propose, découpe, taille, ajuste des vêtements pour femme : "*Robe, chemisier, manteau, jupe ou pantalon, je peux confectionner la pièce unique qui vous mettra en valeur... J'ai également décliné des créations originales à retrouver sur mon site internet*".

Mais parce que le plaisir des artistes créateurs ne vaut que s'il est partagé, Charline propose aussi des ateliers collectifs ou individuels : "*Débutant ou confirmé, je vous accueille à mon domicile pour réaliser vos projets ou participer à un atelier à thème. Et aux futures couturières qui n'ont jamais touché à une machine, je propose un apprentissage pour la réalisation d'un projet simple*".

Little Chatô
35 rue du Callouët
Tél. 06 10 70 37 47
Site : www.littlechato.fr
A suivre sur Facebook & Instagram

pensez à votre rentrée artistique

Aux ateliers du Pôle Sud...

Les ateliers de pratique artistique du centre culturel chartrain permettent aux enfants et adolescents de découvrir et de pratiquer les arts plastiques et le théâtre. Ce sont des terrains d'expérimentation pour développer leur esprit créatif, manipuler, improviser, jouer, inventer....

■ *Œuvre collective à la craie / Proposition pour les arts plastiques et le théâtre / Tout âge confondu.*

■ *Atelier arts plastiques ados / Création inspirée du travail de la photographe Alexa Brunet.*

Aux ateliers, exigence, fantaisie et liberté de création font bon ménage pour acquérir les techniques et notions de base, se perfectionner et se lancer dans la création de projets inédits : "*Une belle dynamique où chacun est invité à trouver sa place*" souligne Gwenaëlle Rébillard, intervenante arts plastiques et coordinatrice des ateliers.

Si cette année 2020/2021 a été fort troublée, les ateliers ont su garder leur esprit de création et s'emparer même des contraintes pour concevoir une soirée des ateliers originale le 10 juin : "*Oui, en effet, et son nom était tout trouvé ; nous l'avons baptisée Jauge limitée. Avec Anne-Sophie Rochepeau, intervenante de théâtre, nous invitons chaque élève à venir avec un adulte de son choix, pour vivre cette soirée comme une expérience artistique à part entière. Intimiste et sensitive, "Jauge limitée" se déroulera autour de propositions sonores, plastiques, d'improvisations, et de créations en duo...*", poursuit Gwenaëlle.

Tout au long de l'année, une attention particulière est portée aux artistes qui composent la saison du Pôle Sud. Grâce à des rencontres, les jeunes des ateliers se nourrissent de l'expérience des auteurs, comédiens, musiciens ou encore conteurs qui investissent le centre culturel le temps d'une soirée ou d'une résidence de création de plusieurs semaines : "*En octobre prochain par exemple, nous rencontrerons l'illustratrice Claire Cantais qui, dans Votez Victorine, invente l'anecdote rocambolesque de la nudité de Victorine, l'héroïne d'un tableau de Edouard Manet.*". L'album est adapté en spectacle dansé sous le nom "Victorine" par la compagnie jeune public *Moi Peau* présentée le 22 octobre au Pôle Sud, dans le cadre du Festival Marmaille. Ainsi, toujours en étroite relation avec le Carré d'Art, la salle de spectacles et la Médiathèque, les Ateliers ont, eux aussi, la chance de pouvoir côtoyer les artistes invités en résidence.

De plus, en écho aux réflexions et travaux menés dans les ateliers, des spectacles sélectionnés parmi la programmation sont proposés à tarif réduit aux élèves et à l'adulte-accompagnant.

Si des zones d'ombres liées à la crise sanitaire planent encore sur la prochaine rentrée, gageons que Les Ateliers conserveront leur originalité et continueront de concocter sans réserve des rendez-vous artistiques pour le plaisir de tous.

■ Ateliers Théâtre

avec Anne-Sophie Rochepeau

On apprendra à utiliser notre corps, à le faire parler, à donner du sens à nos gestes, à donner de la voix à nos paroles. On apprendra à être à l'écoute des autres et de nous-même pour raconter une même histoire. On jouera à inventer des personnages. On se déguisera. On imaginera des décors. On utilisera des textes d'auteurs pour improviser et construire notre spectacle...

Pôle Sud / Bâtiment des Associations / Salle Becket
8/11 ans mercredi 15h/16h30.
Ados (12 ans et +) mercredi 17h/18h30.

■ Ateliers Arts Plastiques

avec Gwenaëlle Rébillard

Chaque enfant y apprend de nouvelles techniques, s'y épanouit et trouve ce qui lui convient. Dessin, peinture, photographie, gravure, édition, vidéo, installation, construction...Autant de registres pour découvrir l'art d'aujourd'hui et développer sa créativité.

Pôle Sud / Bâtiment des Associations / Salle Gauguin.
6/8 ans mercredi 15h30/17h.
9/11 ans mercredi 17h30/19h.
Ados (12 ans et +) mardi 17h15/18h45.

en +

EVEIL ARTISTIQUE...

Un parcours adapté aux enfants de 4 à 5 ans pour une découverte ludique des Arts plastiques, de la musique et de la danse.

+ d'infos et inscriptions :
EIMD Musique et Danse Jean Wiener Espace Brocéliande.
Tél. 02 99 41 35 18.

Pratique

. Les ré-inscriptions aux ateliers sont s'ouvrent à partir du 10 juin ; les nouvelles inscriptions possibles à partir du 17 août.
. Reprise des ateliers le 14 sept. 2021. Séance d'essai possible
. Dossier d'inscription à transmettre à l'accueil du Pôle Sud : polesud@ville-chartresdebretagne.fr
+ d'infos au 02 99 77 13 20.

A l'école Jean Wiener…

La musique et la danse se jouent et résonnent aux 4 coins du territoire du syndicat intercommunal. En effet, pour préparer la prochaine rentrée artistique, les professeurs de l'école de musique et de danse sont allés présenter leur discipline dans les écoles élémentaires aux élèves de CE1. Mais, **l'école Jean Wiener ouvre également ses portes à tous les curieux et futurs élèves jusqu'au samedi 12 juin** (sur rendez-vous uniquement, en fonction des créneaux proposés sur le site internet).

■ Musique & Danse

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà possibles : en ligne via l'extranet I-muse (lien disponible sur le site de l'école) ou en retournant les formulaires Musique et Danse

+ D'infos

Jusqu'au 16 juillet ou à partir du 16 août, du mardi au vendredi : 9h30-12h / 14h30-18h.
11 avenue de Brocéliande.
Tél. 02 99 41 35 18.
Mail : ecolejeanwiener@orange.fr
Site internet : ecolejeanwiener.fr

ô Pôle Sud

■ Autour des spectacles

. **Résidence de la** Compagnie **Le commun des mortels** pour la pièce "*L'Avare*" (spectacle en coproduction avec le Pôle Sud). *14 / 18 juin*
Déjeuner sur scène, avec la Cie Le commun des mortels.
Jeudi 17 juin, 12h30. Gratuit, tout public, réservation nécessaire (jauge limitée).

. **Résidence du collectif Bajour** pour le spectacle *L'Ile,* en partenariat avec le CPCC et le festival Mythos.
21 / 25 juin

. **Après-midi festif et dansé** avec la Cie Dounia, dans le quartier l'Echo de la Seiche.
Mercredi 21 juillet, de 14h à 17h.

■ Exposition

."Le 3e œil" / Exposition de photographies réalisées par la classe de 3eC du collège de Fontenay dans le cadre d'un atelier mené par l'artiste Israël Ariňo.
Sur les grilles du collège. Tout l'été.

■ Au carré d'art

. Exposition photographique ***Aux étoiles le poids de la terre,*** de Juliette Agnel et Émilie Houssa, accompagnée d'une édition spécifique.
Entrée libre jusqu'au 4 septembre
Visite accompagnée
Samedi 26 juin à 11h,
Durée 1h, tout public
Gratuit, réservation conseillée (jauge limitée).

■ Aux ateliers

. **Soirée des ateliers "Jauge limitée" |** Performance unissant des duos enfant/adulte
Jeudi 10 juin, à 18h30
Réservée aux élèves des ateliers

. **Exposition-installation de fin d'année** des ateliers arts plastiques et théâtre : "Jauge limitée"
11 juin / 27 août / Hall du Pôle Sud, Entrée libre

■ La médiathèque

. **Regards croisés :** sélection choisie dans la collection photographique du Carré d'art et le fonds de la médiathèque.
12 juin - 27 août
Entrée libre, à la Médiathèque

. **Livre échange**
Samedi 19 juin / 10h30
Gratuit, sur inscription.

+ d'infos et d'actus Pôle Sud sur Facebook

■ Bibliothèque de rue "L'abri des mots"

L'abri des mots, devant la Mairie, est accessible sans abonnement, ni inscription. C'est gratuit, direct, sans intermédiaire. Chacun peut prendre un livre, sans contrepartie.

Vous avez des livres dont vous voulez vous séparer : romans, polars, albums, BD… venez les déposer le samedi de 10h à 12h, bâtiment des Assos du Pôle Sud (près de l'espace Citoyen). Des bénévoles les réceptionneront pour leur offrir une seconde vie.

Opéra sur écran(s)

"La chauve-souris" de Johann Strauss

Unanimement appréciée pour ses qualités musicales et pour son livret, La Chauve-Souris est le chef-d'oeuvre de Johann Strauss. À l'occasion d'un bal masqué organisé dans la villégiature du Prince Orlofsky, le Docteur Falke met en œuvre un plan minutieusement préparé pour se venger de son ami Eisenstein. Enivrante et fascinante, cette opérette comprend des trésors musicaux, dont bien sûr sa célébrissime ouverture. Mais cet esprit léger porte aussi sa dose de cynisme. Le champagne et les paillettes peuvent-ils longtemps masquer le trouble et l'ambiguïté ? La Chauve-Souris décrit une époque et ses travers… Lors de la fête, coups bas et mensonges emportent, dans un tourbillon, tous les acteurs d'une société malade.

Mercredi 9 juin / 20h
Complexe sportif Raymond Perrin (espace extérieur) / Noyal-Châtillon. Gratuit sur réservation obligatoire au 02 99 05 20 09.
Proposée par l'Opéra de Rennes et Rennes Métropole, cette soirée est organisée en intercommunalité avec les villes de Noyal-Châtillon et Chartres de Bretagne .

Déconfinement...

Restons prudents !

Malgré la levée de certaines restrictions, l'ouverture du cinéma, des commerces, d'une partie des terrasses, de certaines salles et activités sportives et de loisirs, les protocoles sanitaires, les gestes barrières et les distanciations sociales doivent continuer à s'appliquer.

Masques

Rappel : par arrêté préfectoral du 15 janvier 2021, le port du masque reste obligatoire pour tout piéton sur l'ensemble du territoire du département dès 11 ans en intérieur comme en extérieur. Il est formellement interdit de les jeter sur la voie publique.

En extérieur

Sur l'espace public extérieur (rues, places, parc...), les rassemblements sont limités à 10 personnes jusqu'au 30 juin.

Couvre-feu

Sur l'ensemble du territoire, les sorties et déplacements sont interdits pendant le couvre-feu entre 21h et 6h et 23h à 6h à compter du mercredi 9 juin, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

Sports et vie associative

Depuis le 19 mai, les équipements de la ville ont réouverts leurs portes pour la pratique sportive des mineurs en intérieur et en extérieur. Cependant, les vestiaires restent fermés !

Les + de 18 ans pourront pratiquer le sport en intérieur à compter du 9 juin.

Rappel : les responsables d'associations se doivent de respecter et de faire respecter le protocole sanitaire en vigueur et le couvre-feu.

Salles locatives

A compter du 9 juin et jusqu'au 30 juin, certaines salles peuvent être à nouveau disponibles pour des réunions associatives avec les restrictions suivantes : public assis, sans restauration.

. Ferme des Peupliers : 39 personnes
. Maison des associations, salle Bréhat : 39 personnes ; salle Ouessant : 52 personnes ; salle Belle-Ile : 65 personnes et salle Cézembre : 10 personnes
. Salle Victor Basch : 78 personnes
. Salle Rabelais : 117 personnes
. Halle de La Conterie : 390 personnes

Chacun doit être responsable de la mise en place, du rangement et du nettoyage de la salle occupée. A compter du 9 juin, la location de chapiteaux et barnums sera possible pour les particuliers.

Allons au ciné, enfin !!!

. Cinéma Espérance, reprise des séances : films à l'affiche à retrouver sur www.cinema-esperance.fr

. La Fête du Cinéma, dont l'édition 2020 a été annulée, revient en 2021 du mercredi 30 juin au dimanche 4 juillet. Vous connaissez désormais l'opération, son principe reste inchangé : pendant 3 jours, le cinéma est au tarif unique de 4 € pour tous les spectateurs, pour tous les films, à toutes les séances.

. Les séances se déroulent dans le respect des consignes gouvernementales.
Jauge limitée.
Possibilité d'acheter vos places en ligne : www.cinema-esperance.fr
+ d'infos au 02 99 41 13 61

Enquête sur...

Aujourd'hui, 40% des Français éprouveraient diverses difficultés face au numérique, de problèmes ponctuels à l'exclusion complète. La crise sanitaire n'a fait que mettre en lumière la nécessité de pouvoir utiliser ces outils. Afin de connaître de façon objective les besoins à l'échelle locale et d'adapter des réponses sociales cohérentes et efficaces, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Chartres de Bretagne réalise en juin, une enquête sur les accès au numérique.

Rendre le numérique accessible à tous et transmettre les compétences pour favoriser l'insertion sociale et économique grâce aux outils et services en ligne... telle est la définition de "l'inclusion numérique". L'équipe municipale chartraine élue pour le mandat 2020-2026 a décidé de privilégier cette notion pour l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : "*L'ABS est une obligation légale pour les centres communaux d'action sociale à chaque nouveau mandat. Il s'agit d'une approche globale et prospective des besoins et attentes de la population d'une commune. Elle constitue un document d'aide à la décision de l'action sociale*", précise Cécile Bouton, Adjointe chargée de la solidarité.

Un pôle numérique va être mis en place à la rentrée au sein du nouveau Pôle de solidarité construit derrière la mairie : "*Quelle population est susceptible d'utiliser ce service, à quelles fins (aide à l'utilisation d'internet, aide à l'accès aux plateformes institutionnelles), comment naviguer sur les sites et remplir les formulaires en ligne, comment trouver l'information, protéger mes données en ligne... ? Afin de répondre au mieux aux différents besoins des Chartrains, nous avons décidé de réaliser l'ABS sur ce thème et de les interroger directement*", complète l'élue.

Au-delà de la concrétisation du pôle numérique, l'ABS permettra d'apporter des réponses et solutions pertinentes par la mise en place de projets sur le territoire, de consolider et/ou compléter l'existant.

Les besoins aux accès numériques

Une enquête pour tous les Chartrains

Quelles que soient vos connaissances sur les outils numériques, en répondant à cette enquête vous contribuez à l'enrichissement de l'analyse de la commune concernant l'inclusion numérique. Vos réponses permettront d'évaluer les besoins numériques et ainsi de réfléchir aux actions à mettre en place. Cette enquête est anonyme. Les données recueillies restent confidentielles et sont utilisées uniquement dans le cadre de cette Analyse des Besoins Sociaux. Merci de bien vouloir déposer le questionnaire rempli au C.C.A.S. ou à l'accueil de la Mairie avant le 5 juillet. Nous vous remercions pour votre participation !

Inclusion numérique

Diversité et intensité des usages

1. Avez-vous eu l'usage d'internet au cours des 3 derniers mois ?

Si votre réponse est "oui", passez à la question n°3.

☐ Oui ☐ Non

2. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

☐ Je ne sais pas naviguer sur internet ni utiliser le numérique
☐ Je ne suis pas équipé.e.
☐ Je limite volontairement mon usage du numérique.
☐ Autre : .....

3. En moyenne, avec quelle fréquence utilisez-vous internet ? *Une seule réponse possible.*

☐ Plusieurs fois par jour
☐ Tous les jours
☐ Une à deux fois par semaine
☐ Une à deux fois par mois
☐ Une à deux fois par an
☐ Jamais

4. Pour quel usage utilisez-vous le plus souvent internet ? *Une seule réponse possible.*

☐ Professionnel
☐ Personnel (jeux en ligne, réseaux sociaux...)
☐ Administratif (impôts, CAF, CPAM, banque...)
☐ Recherche Google / Échange de mails

5. Avez-vous déjà eu des difficultés avec le numérique ?

Si votre réponse est "non", passez à la question n°7.

☐ Oui ☐ Non

6. Si oui, vers qui vous tournez-vous si besoin ?

Plusieurs réponses possibles.

☐ Famille / Amis
☐ Point Accueil Emploi (P.A.E.)
☐ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
☐ Personne, je me débrouille seul.e.
☐ Autre : .....

Équipement numérique

7. Êtes-vous équipé.e pour le numérique ?

Si votre réponse est "non", passez à la question 9

☐ Oui ☐ Non

8. Si oui, quel(s) équipement(s) possédez-vous ?

Précisez le nombre / Plusieurs réponses possibles.

☐ Ordinateur fixe / Nombre .....
☐ Ordinateur portable
Nombre .....
☐ Téléphone mobile, smartphone / Nombre .....
☐ Tablette / Nombre.....
☐ Autre : .....
.....

9. Avez-vous un abonnement internet à votre domicile ?

Si votre réponse est "non", passez à la question n°11

☐ Oui ☐ Non

10. Si oui, de quel type ?

Plusieurs réponses possibles.

☐ Wifi Box ADSL
☐ Wifi Box Fibre
☐ Forfait téléphone 3G/4G réduit (< 5 go)
☐ Forfait téléphone 3G/4G moyen (6 à 20 go)
☐ Forfait téléphone 3G/4G élevé (21 à 60 go)
☐ Forfait téléphone 3G/4G élevé (60 go et +)
☐ Autre : .....

Pôle numérique

11. Savez-vous ce qu'est un médiateur numérique ?

Si votre réponse est "non", passez à la question 13

☐ Oui ☐ Non

12. Si oui, donnez une définition *(10 mots maxi.)*

.....

.....

13. Dans quel(s) domaine(s) auriez-vous besoin d'aide ? *Plusieurs réponses possibles.*

☐ Sites administratifs (inscription, déclarations)
☐ Bureautique (courrier, diaporama, mail)
☐ Navigation / Recherche d'informations
☐ Utilisation des réseaux sociaux
☐ Périphériques (imprimante, photocopie, scanner)
☐ Sécurisation des données
☐ Optimisation du PC personnel
☐ Aucun
☐ Autre : .....

Données personnelles

Pôle numérique (suite)

14. Si vous deviez fréquenter le pôle numérique, quel créneau souhaiteriez-vous ?
Une seule réponse possible.

- ☐ Tous les jours de la semaine de 9h à 17h
- ☐ Tous les matins de la semaine de 9h à 12h30
- ☐ Tous les après midi de la semaine de 13h30 à 17h
- ☐ 2 jours par semaine
- ☐ 2 jours par semaine et le samedi matin

15. Quels seraient les freins qui vous empêcheraient de venir au pôle numérique ?
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Localisation (C.C.A.S.)
- ☐ Contraintes d'horaires d'ouverture
- ☐ Manque de disponibilité du conseiller numérique
- ☐ Venue sur rendez-vous uniquement
- ☐ Autre : .....

16. Quelle vision de l'aide numérique envisagez-vous ? *Une seule réponse possible.*

- ☐ Sur rendez-vous uniquement
- ☐ Sans rendez-vous
- ☐ Un mixte des deux selon les besoins

Avez-vous des remarques à nous commniquer au sujet du questionnaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vous et votre famille

17. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
Une seule réponse possible.

- ☐ 16-25 ans
- ☐ 26-35 ans
- ☐ 36-50 ans
- ☐ 51-65 ans
- ☐ 66-75 ans
- ☐ 76 ans et +

18. Quelle est votre nationalité ?
Une seule réponse possible.

- ☐ Française
- ☐ Étrangère

Si vous êtes de nationalité étrangère précisez votre pays de naissance .....

19. Êtes-vous *Une seule réponse possible.*

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié.e
- ☐ Pacsé.e
- ☐ Divorcé.e
- ☐ Veu.f.ve
- ☐ En concubinage

20. Vous vivez

- ☐ Seul.e
- ☐ Seul.e avec enfant(s)
- ☐ En couple
- ☐ En couple avec enfant(s)
- ☐ Chez vos parents
- ☐ Autre : .....

Situation financière

21. D'où proviennent vos principales ressources financières ?
Plusieurs réponses possibles

- ☐ Salaire / Revenu professionnel
- ☐ Prestations sociales (RSA, AAH...)
- ☐ Indemnités de chômage
- ☐ Allocation Personnalisé pour l'Autonomie
- ☐ Pension d'invalidité
- ☐ Pension alimentaire
- ☐ Bourses d'études
- ☐ Retraite
- ☐ Aucune ressource
- ☐ Autre : .....

22. Dans quelle tranche de revenus mensuels se situe votre foyer ?

- ☐ < 1 000 €
- ☐ 1 000 € à 2 000 €
- ☐ 2 000 € à 3 000 €
- ☐ 3 000 € à 4 000 €
- ☐ > 4 000 €

Catégorie socio-professionnelle

23. Quelle est votre situation professionnelle ?
Une seule réponse possible

- ☐ Actif *(précisez la catégorie ci-dessous)*
  - ☐ Agriculteurs exploitants
  - ☐ Artisan, chef d'entreprise, commerçant
  - ☐ Cadre / Professions intellectuelles supérieures
  - ☐ Professions intermédiaires (techniciens professions libérales)
  - ☐ Employé
  - ☐ Ouvrier
- ☐ Auto-entrepreneur
- ☐ Étudiant-e / En formation professionnelle
- ☐ Retraité
- ☐ Chômage/Recherche d'emploi
- ☐ Au foyer
- ☐ Autre : .....

24. Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint.e ?
Une seule réponse possible.

- ☐ Actif *(précisez la catégorie ci-dessous)*
  - ☐ Agriculteurs exploitants
  - ☐ Artisan, chef d'entreprise, commerçant
  - ☐ Cadre / Professions intellectuelles supérieures
  - ☐ Professions intermédiaires (techniciens professions libérales)
  - ☐ Employé
  - ☐ Ouvrier
- ☐ Auto-entrepreneur
- ☐ Étudiant-e / En formation professionnelle
- ☐ Retraité
- ☐ Chômage/Recherche d'emploi
- ☐ Au foyer
- ☐ Autre : .....

Logement / Cadre de vie

25. Dans quel type de logement habitez-vous ?
Une seule réponse possible.

- ☐ Maison
- ☐ Appartement
- ☐ Foyer d'hébergement (jeunes, EHPAD..)
- ☐ Chambre meublée
- ☐ Sans domicile
- ☐ Autre : .....

26. Êtes-vous ? *Une seule réponse possible.*

- ☐ Propriétaire
- ☐ Locataire (logement privé)
- ☐ Locataire (logement social)
- ☐ Hébergé.e gratuitement

27. Depuis combien de temps habitez-vous à Chartres de Bretagne ? *Une seule réponse possible.*

- ☐ Moins de 5 ans
- ☐ Entre 5 et 15 ans
- ☐ + de 15 ans

Questionnaire à déposer au CCAS ou à l'accueil de la Mairie avant le 5 juillet. Merci de votre participation.